



BORDEREAU DE REGLEMENT

Nom de votre Association ou Ecole de Musique :

.....

• Montant de la Cotisation FMS 2018 : **45 €**

Ci-joint, le règlement de la somme de 45 € par chèque bancaire ou postal n°
à l'ordre de la **Fédération Musicale de Savoie**.

Fait à, le

Signature